



L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS



© UNICEF/UNI288073/Diarassouba

1

QU'EST-CE QUE L'INÉGALITÉ FILLES-GARÇONS ?

C'est le fait de donner moins de liberté aux filles/femmes et plus de chances aux garçons/hommes en raison de **préjugés sexistes***. En effet, partout dans le monde, les filles/femmes continuent de subir injustement des discriminations* associées à leur **genre*** dans beaucoup de domaines (à la maison, à l'école, sur les lieux professionnels etc.).

Bien que l'inégalité filles-garçons touche tous les pays, l'écart entre les filles et les garçons est d'autant plus visible dans les pays défavorisés. En effet, dans les pays en **développement***, les jeunes filles sont particulièrement désavantagées : violence, **exploitation***, abus sexuels... Et ce sont elles qui vont le moins à l'école, notamment à cause des traditions culturelles, des menstruations, des mariages forcés ou encore des grossesses précoces, ce qui les rend particulièrement vulnérables face à la pauvreté et aux conflits. Un enfant qui a pu aller à l'école, a plus de chances de réussir dans la vie. En effet, l'éducation permet aux enfants de sortir de la pauvreté et de se construire de meilleures chances d'avenir.

**58 millions d'enfants n'accèdent pas à l'école primaire et 63 millions sont privés de collège.
50 % des enfants non scolarisés dans le monde sont des filles.**



ET EN FRANCE ?

En France aussi, les femmes ne sont pas toujours traitées à égalité avec les hommes. Sur le plan professionnel par exemple, la **parité*** n'est pas toujours respectée. Pour le même niveau de responsabilité, certaines femmes ont un salaire inférieur à celui des hommes. Sur le plan politique aussi, les femmes au gouvernement sont moins nombreuses que les hommes. En effet, étant souvent assignées à la sphère familiale, elles ne bénéficient pas des mêmes ressources que les hommes (temps, argent, réseaux etc.) et rencontrent de nombreux freins pour accéder à des postes de pouvoir.

La majorité des jeunes qui pratiquent une activité de loisirs sont des garçons, et à partir de l'entrée au collège, l'accès aux équipements de loisirs se diminue pour les filles. Il faut faire encore des efforts pour construire l'égalité des chances. Les filles seraient deux fois plus souvent harcelées que les garçons, et ce, que ce soit sur Internet, dans les transports en commun ou dans l'espace public. Il reste encore du chemin à parcourir dans notre pays pour éliminer les préjugés sexistes et les violences faites aux femmes.

Le 6 juin 2000, la première loi dite sur la « parité » est promulguée en France. Elle oblige les partis politiques à présenter un nombre égal d'hommes et de femmes aux élections



QUE DIT LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

La Convention internationale des droits de l'enfant lutte contre toute forme de discriminations à l'égard des enfants et engage les États à respecter les droits qui y sont listés, sans distinction aucune, « indépendamment de toute considération de race, de couleur, de **sexe***, de langue, de religion, d'opinion politique ou autre de l'enfant. » (art. 2). La Convention internationale des droits de l'enfant précise également que l'éducation doit viser à « préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre », notamment « dans un esprit de compréhension, de paix, de **tolérance***, d'égalité entre les sexes. » (art. 29). L'éducation est un droit fondamental qui représente les espoirs et les rêves de millions d'enfants et de familles partout dans le monde.

Instruire les filles à égalité avec les garçons, c'est donner à tous les enfants les clés pour changer le monde.



POURQUOI LES FILLES NE SONT-ELLES PAS TRAITÉES À ÉGALITÉ AVEC LES GARÇONS

Partout dans le monde filles/femmes ont tendance à être moins bien considérées que les hommes/garçons et sont plus souvent victimes de **maltraitance*** en raison des **stéréotypes*** de genres. Ces idées préconçues sur les filles et les femmes sont transmises de génération en génération à travers les valeurs, les traditions et les normes dans les milieux privés, scolaires et professionnels, limitant ainsi les capacités des filles/femmes à choisir librement leur voie. Ainsi, les enfants intègrent inconsciemment depuis leur plus jeune âge, ces stéréotypes structurels parfois encouragés par la communauté éducative. Par exemple, il est courant de penser que certaines activités (comme le football) seraient réservées exclusivement aux garçons/hommes et d'autres (comme la danse classique) aux filles/femmes.

Ce traitement inégal entre les filles et les garçons est d'autant plus fort dans les pays pauvres où l'accès à l'éducation, aux formations professionnelles et à l'emploi sont plus difficiles, empêchant ainsi **l'autonomisation*** et l'indépendance financière des filles/femmes. Par exemple, les filles ont 2,5 fois plus de risques de ne pas aller à l'école. Dans certains cas, elles sont même forcées à se marier très jeunes et subissent des grossesses précoces.

C'est pour cela qu'il est important de lutter contre l'inégalité entre les filles et les garçons !



5

QUE FAIT L'UNICEF POUR LUTTER CONTRE L'INÉGALITÉ FILLES-GARÇONS

Les actions de l'UNICEF visent à offrir une éducation **équitable*** aux filles et aux garçons. Il s'agit notamment de permettre aux filles de terminer le cycle primaire et de leur donner une réelle possibilité d'aller au bout de leurs études secondaires. Cela passe également par l'élimination de tous les stéréotypes dans les manuels scolaires et la formation des enseignants en ce sens. Certains garçons sont également touchés par les inégalités entre les sexes : recrutés dans des **groupes armés***, enrôlés dans des gangs, contraints de travailler très jeunes... ils ne terminent même pas le premier cycle de l'enseignement secondaire. En France aussi, les garçons sont touchés par les stéréotypes. Par exemple, ils ne peuvent pas exprimer ouvertement leurs sentiments, sont jugés s'ils aiment le rose, la danse classique etc.

L'UNICEF aide à identifier et à surmonter les obstacles qui empêchent ces enfants d'aller à l'école.

L'UNICEF a développé des « écoles amies des enfants » pour permettre à chaque enfant d'aller à l'école tout en bénéficiant de services de santé, d'hygiène, et de protection.

TÉMOIGNAGES

« Je m'appelle Hazera Khanam, j'ai 17 ans. J'habite avec ma famille au Bangladesh, j'ai 3 sœurs et 1 frère. Aujourd'hui, nous allons tous à l'école et j'en suis ravie. Avant, je vendais des colliers sur la plage parce que ma famille est pauvre et ne pouvait pas nous payer l'école. C'est très difficile pour une fille d'aller à l'école au Bangladesh. Même celles qui ont la chance d'y aller n'apprennent pas beaucoup. Dans les villages, les filles sont mariées à 15 ans, 16 ans. J'ai de la chance d'avoir pu bénéficier de l'aide de l'UNICEF pour aller à l'école. Ma vie aujourd'hui est totalement différente de celle d'il y a 9 ou 10 ans. L'instruction peut changer une vie. Elle a changé la mienne ! » **Hazera Khanam, Bangladesh.**

« Rien que dans le sport, les femmes ne sont pas payées de la même façon que les hommes. On parle d'égalité, mais à quel moment voit-on des femmes pratiquer un sport d'équipe comme le foot ou le rugby ? À la télévision, on ne les voit faire que du patinage artistique, de la danse, du ski ou de la natation. À chaque fois, ce sont des disciplines individuelles et on entend souvent des remarques à leur sujet. » **Un jeune garçon, Consultation nationale des 6-18 ans 2018, UNICEF France.**



© UNICEF/UN028491/Frank Dejongh



© UNICEF/UNI260366/Crouch

SOURCES

Consultation nationale, UNICEF France, 2018, « Inégalités entre filles et garçons : qu'en pensent les enfants ? » :

https://www.unicef.fr/sites/default/files/unicef-france-consultation-nationale-2018_.pdf

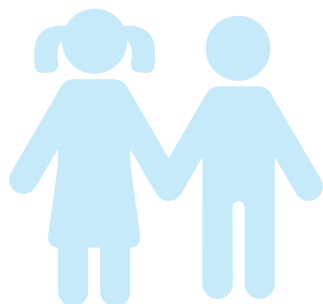
<https://my.unicef.fr/contenu/la-parole-aux-enfants-resultats-de-la-consultation-nationale-2018>

Article « Les inégalités femmes-hommes, ça commence dès l'enfance » :

<https://www.unicef.fr/article/inegalites-femmes-hommes-ca-commence-des-l-enfance>

Dossier « Droit à l'éducation et égalité filles-garçons » :

<https://www.unicef.fr/dossier/education-et-egalite-des-chances>



VOCABULAIRE

Préjugé sexiste : jugement négatif basé sur le sexe d'un individu. C'est une forme de discrimination.

Discrimination : différence de traitement qui cause du tort à quelqu'un, sans que cela ne soit justifié.

Genre : notion qui sert à évoquer les rôles, les comportements, les activités et les attributs qu'une société considère comme appropriés pour les hommes et les femmes

Pays en développement : pays moins développés économiquement que les pays développés.

Exploitation : fait de profiter d'une personne, de son travail. Groupe armé : groupe d'hommes qui possède des armes, indépendant de l'armée nationale d'un pays.

Parité : égalité, ici entre les femmes et les hommes, au niveau des responsabilités au travail, de la rémunération, de leur représentation en politique.

Sexe : caractéristiques biologiques et physiologiques qui différencient les hommes des femmes.

Tolérance : désigne le fait d'être ouvert aux opinions, valeurs, différences des autres.

Maltraitance : mauvais traitement subi par une personne (violence physique et sexuelle notamment).

Stéréotype : image préconçue et sans fondement des caractéristiques qu'on attribue à un groupe sans tenir compte des particularités de chacun. Tolérance : qualité d'une personne qui respecte les manières d'agir et les opinions des autres.

Autonomisation des femmes : Processus qui permet aux femmes d'avoir les moyens nécessaires pour participer à la vie économique, dans tous les secteurs et à tous les niveaux de l'activité. L'éducation permet de faciliter l'autonomisation des femmes.

Éducation équitable : permet d'assurer l'accès à l'école et à un enseignement de qualité à tous, sans exclure quiconque, quels que soient le niveau de revenu, le sexe, l'origine ethnique et les besoins de la personne.

Groupe armé : groupe d'hommes qui possède des armes, indépendant de l'armée nationale d'un pays